



Procédure d'obtention de titre de séjour en france

Par **rolandk74**, le **16/05/2011** à **18:14**

Bonjour,

Je réside en Côte d'Ivoire (d'où je suis natif).

Je travaille ici (je suis banquier). Mon problème est le suivant : Je suis propriétaire (avec mon frère et ma sœur) à Paris (dans le 16ème) depuis les années 90; nous payons donc les impôts.

J'aimerais savoir si il existe une procédure par laquelle je pourrai obtenir un titre de séjour qui m'éviterait de me rendre à l'ambassade à chaque fois. J'ai été obligé à plusieurs reprises d'annuler des voyages imprévus à cause des délais de RDV au niveau de l'ambassade de France en Côte d'Ivoire.

Quelles seraient mes options ? aussi bien à partir de mon pays qu'à partir de la France. Je dois d'ailleurs être à Paris dans un mois pour une durée de 30 jours.

Merci pour vos éventuelles suggestions.